



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
5 SEPTEMBRE 2022

Le 5 septembre 2022 à 20h00, le conseil municipal de la commune de Mirabeau dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 30 août 2022

Présents : Messieurs TCHOBDRENOVITCH Robert, ESPITALIER Vincent, GRAFFOULIERE Daniel, TREMELO Michel, BERTRAND Nicolas, GONZALEZ Patrick et Mesdames VITALE Bernadette, GIMENEZ Anne-Marie, MABY Danièle, DE LUZE Laurence, REBOUL Odile,

Absents représentés : Mme MARQUAIRE Danielle a donné pouvoir à Mme VITALE Bernadette, M. LABBAYE Bernard a donné pouvoir à M. ESPITALIER Vincent, M. MONTAGNE Thomas a donné pouvoir à M. GRAFFOULIERE Daniel,

Absents : Mme DUPONT Gwénaëlle

SECRETAIRE DE SEANCE : M. ESPITALIER Vincent

Décisions du Maire :
2 renonciations au Droit de Prémption Urbain (Salaris, Lamy)

ORDRE DU JOUR :

1 ACQUISITION AUPRES DE L'EPF DE L'EMPRISE FONCIERE POUR L'AMENAGEMENT DE L'ECOQUARTIER.

Délibération 2022-045

VOTE :

POUR : 12.

ABSTENTIONS : 2 (Mme Odile REBOUL, M. Patrick GONZALEZ)

2 RETROCESSION DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT « LA FERRAGE »

Délibération 2022-046

VOTE : UNANIMITÉ

3 ACQUISITION A TITRE GRATUIT DE LA PARCELLE D 1260. CHEMIN DES VIGNES VIEILLES.

Délibération 2022-047

VOTE : UNANIMITE

4 CESSION DE TERRAIN LES ESPINASSES

Délibération 2022-048

VOTE : UNANIMITE

5 DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS
Délibération 2022-049

VOTE : UNANIMITE

**6 INSTAURATION DU DROIT DE PREEMPTION SUR LES FONDS ARTISANAUX, LES
FONDS DE COMMERCE ET LES BAUX COMMERCIAUX**
Délibération 2022-050

VOTE : UNANIMITE

Fin de séance 20h30